



COMMUNE DE COISE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16/10/2025 à 20h30

Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités
Territoriales

Le conseil municipal de Coise, qui s'est réuni le 18 septembre 2025 à 20h30 à la mairie, sous la présidence de Mr Philippe BONNIER, maire, a pris la décision suivante :

N°de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
01.10.25	DECISION MODIFICATIVE N°1/2025	Approuvé à l'unanimité
02.10.25	MODIFICATION DE LA PARTICIPATION EMPLOYEUR A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE	Approuvé à l'unanimité
03.10.25	ADHESION A LA OU LES CONVENTIONS DE PARTICIPATION EN MATIERE DE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE PORTEES PAR LE CDG69.	Approuvé à l'unanimité
04.10.25	SUBVENTION A L'OGEC : ANNEE SCOLAIRE 2025-2026 – CONTRAT D'ASSOCIATION	Approuvé à l'unanimité
05.10.25	ADHESION AU SERVICE MUTUALISE « ENERGIE & BATIMENT » POUR LES COMMUNES SITUEES SUR LA PARTIE RHODANIENNE DU TERRITOIRE DES MONTS DU LYONNAIS	Approuvé à l'unanimité
06.10.25	SUBVENTION EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE COISE : REPAS DES ANCIENS	Approuvé à l'unanimité

07.10.25

**CONCESSION DU CIMETIERE
COMMUNAL – REVISION DES PRIX**

Approuvé à
l'unanimité

**Le Maire,
Philippe BONNIER**

Mise en ligne sur le site internet le :
Affichée le :

